



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E179577

VALABLE JUSQU'AU

04/05/2026

ÉDITÉ LE

07/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/11/2018

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC pleugueneuc 2018B00775

Siret : 844 035 550 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5004049-001

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 300956611803

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 300956611803

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : DESVAUX BERHAUT

12 COURS NOGUES
35720 PLEUGUENEUC

Téléphone : 02 99 69 45 05

Portable : 06 58 38 71 26

Fax :

Site Internet :

E-mail : desvaux.berhaut@orange.fr

Responsabilité légale :

MARIE PIERRE GÉRANT / BERHAUT RONAN GÉRANT / MARIE PIERRE, MAXIME,
ANTOINE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/05/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/05/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	08/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	23/05/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	05/05/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	05/05/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	23/05/2025
o Ventilation mécanique	08/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.